



## 20 novembre : Journée internationale des Droits de l'Enfant.

DES DROITS EFFECTIFS POUR LES ENFANTS AUSSI !



**Rassemblement**  
**Square Charles De Gaulle**  
(métro Capitole)  
**Samedi 20 novembre**  
à partir de **11h**

→ La **Convention internationale des droits de l'enfant** (Cide) adoptée par l'ONU le **20 novembre 1989**, impose des obligations aux 197 Etats signataires, dont la France.

→ Associations et syndicats, porteurs de valeurs conformes à la Convention internationale des droits de l'enfant seront présents dans la rue ce 20 novembre à 11 h, square de Gaulle, pour informer la population sur leurs différents champs d'action et sur droits des enfants et les atteintes qu'ils subissent, ici ou ailleurs.0

*Cette initiative se déroulera en application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020, organisé avec rappel de l'application des consignes de sécurité sanitaire.*